

FIRST EAGLE AMUNDI

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 5, Allée Scheffer, Luxembourg L-2520

Grand-Duché de Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B55838

(la « **Société** »)

Cher/Chère Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée générale annuelle de FIRST EAGLE AMUNDI, qui aura lieu le **jeudi 19 juin 2025 à 11 h 00 (heure de Luxembourg)**, sans qu'il soit nécessaire d'y assister physiquement, au siège social de la Société situé au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et dont l'ordre du jour sera le suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes agréé, PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.
2. Approbation des comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.
3. Affectation des résultats pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024, telle que proposée par le rapport annuel audité.
4. Décharge des administrateurs pour l'exécution de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.
5. Renouvellement du mandat de M. Thierry Ancona en qualité d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, qui se tiendra en 2026.
6. Renouvellement du mandat de M. Mehdi Asif Mahmud en qualité d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, qui se tiendra en 2026.
7. Renouvellement du mandat de M. David O'Connor en qualité d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, qui se tiendra en 2026.
8. Renouvellement du mandat de M. Edouard Auché en qualité d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, qui se tiendra en 2026.
9. Renouvellement du mandat de M. Yannic Raulin en qualité d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, qui se tiendra en 2026.
10. Renouvellement du mandat de M. Jason Lisowski en qualité d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, qui se tiendra en 2026.

11. Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, en qualité de commissaire aux comptes agréé de la Société, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2026.
12. Points divers

Nous tenons à vous rappeler que l'Assemblée ne nécessite aucun quorum pour délibérer ; les résolutions seront valablement adoptées par le vote majoritaire des actionnaires présents ou représentés. Les droits des actionnaires d'assister à cette Assemblée et d'exercer leur droit de vote sont déterminés en fonction du nombre d'actions qu'ils détiennent le cinquième jour avant l'Assemblée, à savoir le samedi 14 juin 2025 à minuit (heure de Luxembourg).

Les actionnaires souhaitant participer à l'assemblée sont invités à renvoyer à Amundi Luxembourg S.A. le **formulaire de procuration** ci-joint dûment **signé** et **daté** par e-mail ou par courrier, au plus tard le mardi 17 juin 2025 à minuit (heure de Luxembourg) (e-mail : Proxies-Luxembourg@amundi.com ou courrier à l'attention de : Amundi Luxembourg, Legal department – 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg).

Si vous n'êtes pas l'Actionnaire nominatif et détenez des actions de la Société par le biais d'un intermédiaire financier :

Si vous souhaitez prendre des mesures à l'égard de cet avis ou si vous avez des questions, veuillez les adresser au courtier ou à l'intermédiaire financier par le biais duquel vous avez acheté vos actions.

Veillez vous assurer que vos instructions (le cas échéant) sont transmises à temps à votre courtier ou intermédiaire financier afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires pour que la Société reçoive les formulaires de procuration dans les délais requis.

Une fois finalisés, les comptes annuels, le rapport du commissaire aux comptes agréé et le rapport du conseil d'administration seront disponibles auprès du siège de la Société.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration